



COVID-19

UNE EXPÉRIMENTATION POUR ÉVITER LES FERMETURES DE CLASSES GRÂCE À L'ORGANISATION DE TESTS



Quand ?

À partir du
jeudi 7 octobre 2021



Où ?

Dans 10 départements
expérimentateurs :
l'Aisne, l'Ariège, la Côte d'Or,
Les Landes, la Manche,
le Morbihan, la Moselle,
le Rhône, le Val d'Oise et le Var



Qui ?

Tous les élèves
des écoles maternelles
et élémentaires
de ces 10 départements

Ce qui change

La fermeture de la classe n'est plus automatique lorsqu'un élève est positif à la Covid-19. **Des tests réactifs pour briser rapidement les chaînes de contamination sont mis en place.**

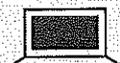
Ce qui ne change pas

- Les parents donnent leur consentement pour faire réaliser les tests.
- Les tests effectués par les laboratoires sont des tests salivaires gratuits.

Le dépistage expérimental en 8 points

1. L'élève positif est isolé à son domicile pour une durée de 10 jours et peut poursuivre, lorsque son état de santé le permet, ses apprentissages à la maison.
2. Sa classe reste ouverte : les élèves dont les parents ont consenti au dépistage restent en classe et portent un masque à partir du CP.
3. Les élèves sont testés le jour même ou le jour d'école suivant* (tests salivaires gratuits).
4. Les élèves non testés sont isolés 7 jours et poursuivent leurs apprentissages à la maison.
5. Le laboratoire communique les résultats des tests au plus tard 2 jours après le signalement du cas confirmé*.
6. Les élèves testés négatifs à la Covid-19 restent en classe.
7. Les élèves testés positifs à la Covid-19 sont isolés à leur domicile pour une durée de 10 jours.
8. Un 2^e test est proposé 7 jours plus tard aux élèves restés en présentiel.

* À noter : si les délais maximums prévus pour l'organisation du dépistage ou la communication des résultats sont dépassés, la classe sera fermée.



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS